

Sans détour

NUMÉRO 24 — JUIN 2013

Bulletin de liaison de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue



Bonjour,

La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue (DAT) est heureuse de vous présenter une autre édition du bulletin *Sans détour*.

Vous y trouverez notamment de l'information pertinente sur les travaux routiers à venir au cours des prochaines années. Le ministère des Transports a en effet innové en annonçant une programmation sur deux ans au lieu d'une seule année, comme ce fut longtemps la façon de faire.

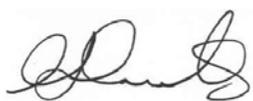
L'annonce de cette année est très importante pour l'Abitibi-Témiscamingue. Elle confirme des investissements de l'ordre de 221 millions de dollars sur une période de deux ans, ce qui est excellent puisque le montant le plus élevé annoncé sur une seule année avait auparavant été de 88 millions, soit l'an dernier. Pour plus de détails, je vous invite à lire l'article qui traite de cette annonce.

Vous pouvez également jeter un coup d'œil sur la carte des travaux qui sont prévus sur le territoire de la DAT au cours de l'année financière.

Un article intéressant concerne une innovation réalisée par le Centre de services de Macamic : un arrache-madriers. Je n'en dis pas plus...

Enfin, on vous présente quelques trucs pour l'automobiliste astucieux que vous êtes.

J'en profite pour vous souhaiter bonne route et une très belle saison estivale.



Yves Coutu, ing., directeur



Installation de boîtes à fleurs sur les dispositifs de retenue d'un pont



En février 2012, la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue du ministère des Transports du Québec avisait l'ensemble des municipalités de la région des dangers relatifs à l'installation de boîtes à fleurs incorporées aux dispositifs de retenue (glissières de sécurité) sur les ponts.

Rappelons que les dispositifs de retenue normalisés par le Ministère sont conformes au Code canadien sur le calcul des ponts routiers CAN/CSA/S6. Pour être conformes, ils doivent subir des essais d'impact pour en établir le niveau de performance.

Ainsi, lors d'essais routiers, il a été démontré que les boîtes à fleurs installées sur les dispositifs de retenue peuvent avoir une incidence sur la sécurité lors de l'impact d'un véhicule. Pour cette raison, le Ministère se voit dans l'obligation d'interdire cette pratique. Cette directive s'applique dans toutes les municipalités du Québec. Les municipalités qui ne la respecteront pas recevront un avis écrit, accompagné d'un délai pour procéder au retrait des boîtes à fleurs. Le cas échéant, les municipalités qui ne tiendront pas compte de l'avis se verront facturer les frais liés à l'enlèvement des boîtes à fleurs.

Nouvelle procédure pour joindre le personnel du bureau régional du ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue

Depuis le 4 juin 2013, le bureau régional de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue s'est doté d'un système téléphonique IP, soit le système CISCO.

Pour joindre le personnel de cette direction, vous devez composer le même numéro de téléphone qu'avant, soit le 819 763-3237; toutefois, le numéro de poste doit dorénavant être précédé du nombre 46.

Si vous ne connaissez pas le numéro de poste de la personne que vous désirez joindre, vous pouvez accéder au répertoire des noms en appuyant sur la touche # de votre téléphone ou sur le zéro pour obtenir de l'aide.

INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER

221 M\$ sur deux ans en Abitibi-Témiscamingue

C'est le 29 avril dernier, en conférence de presse, que le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. François Gendron, a procédé à l'annonce de la programmation des travaux routiers.

Cette année, le ministère des Transports a innové en rendant publics les investissements sur une période de deux ans, alors qu'auparavant la période couverte était traditionnellement d'un an.

Pour la période 2013-2015, c'est un montant de 221 millions de dollars qui sera investi sur les routes de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (région 08). Une bonne partie ira à la reconstruction ou à la réfection de ponts, soit 96 millions. De ce nombre, 75 millions seront investis sur 32 structures situées sur le réseau sous la responsabilité du Ministère et 21 millions, sur 20 ponts municipaux.

Relativement à l'axe Conservation des chaussées, qui consiste en grande partie à de l'asphaltage, le montant prévu est de 62 millions. Pour l'amélioration du réseau routier (comme l'ajout de voies auxiliaires), l'investissement s'élève à 9 millions.

Enfin, pour ce qui est de l'axe Développement du réseau routier (construction de nouvelles routes), l'Abitibi-Témiscamingue recevra 54 millions de dollars, toujours pour les deux prochaines années.

Voie de contournement de Rouyn-Noranda

Le projet le plus important annoncé est sans nul doute la construction de la voie de contournement de Rouyn-Noranda, qui est prévue commencer à l'automne 2013 pour se terminer en 2015. Située au nord de Rouyn-Noranda, cette voie de contournement, d'une longueur de 7,7 km, a entre autres comme objectif de réduire le nombre de véhicules lourds circulant au centre-ville.

Reconstruction de ponts importants

Au cours des deux prochaines années, quatre ponts majeurs auront été remplacés en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit des structures suivantes :



- Pont Desmarais, au centre-ville d'Amos, dont la mise en service est prévue cet automne.
- Pont de la rivière Louvicourt, sur la route 117 dans le secteur de Louvicourt, dont l'ouverture à la circulation est également prévue à l'automne 2013.
- Pont de la rivière Duparquet, dans la municipalité de Gallichan, dont les travaux sont prévus dans l'exercice financier 2014-2015.
- Pont enjambant la rivière Villemontel, sur la route 395 dans la municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville, dont les travaux sont également prévus dans l'exercice financier 2014-2015.

Ajout et prolongement de voies de dépassement

L'annonce du 29 avril comprenait également un projet qui a fait l'objet d'une demande du milieu, soit l'ajout et le prolongement de voies auxiliaires dans le secteur de Joannès-Vaudray sur la route 117. C'est ainsi que sera réalisé, au cours de l'année financière 2014-2015, un projet d'aménagement d'une voie auxiliaire dans la côte Vaudray, en direction est, en plus de l'allongement de la voie auxiliaire de la côte Joannès, en direction ouest. Le tout sera complété par un projet d'asphaltage qui, à terme, fera le lien entre Rivière-Héva et Rouyn-Noranda en ce qui a trait aux accotements asphaltés.

Projets de réfection de route

En ce qui concerne les projets de réfection et d'asphaltage, voici ce qui est prévu au cours des deux prochaines saisons de travaux sur les routes numérotées :



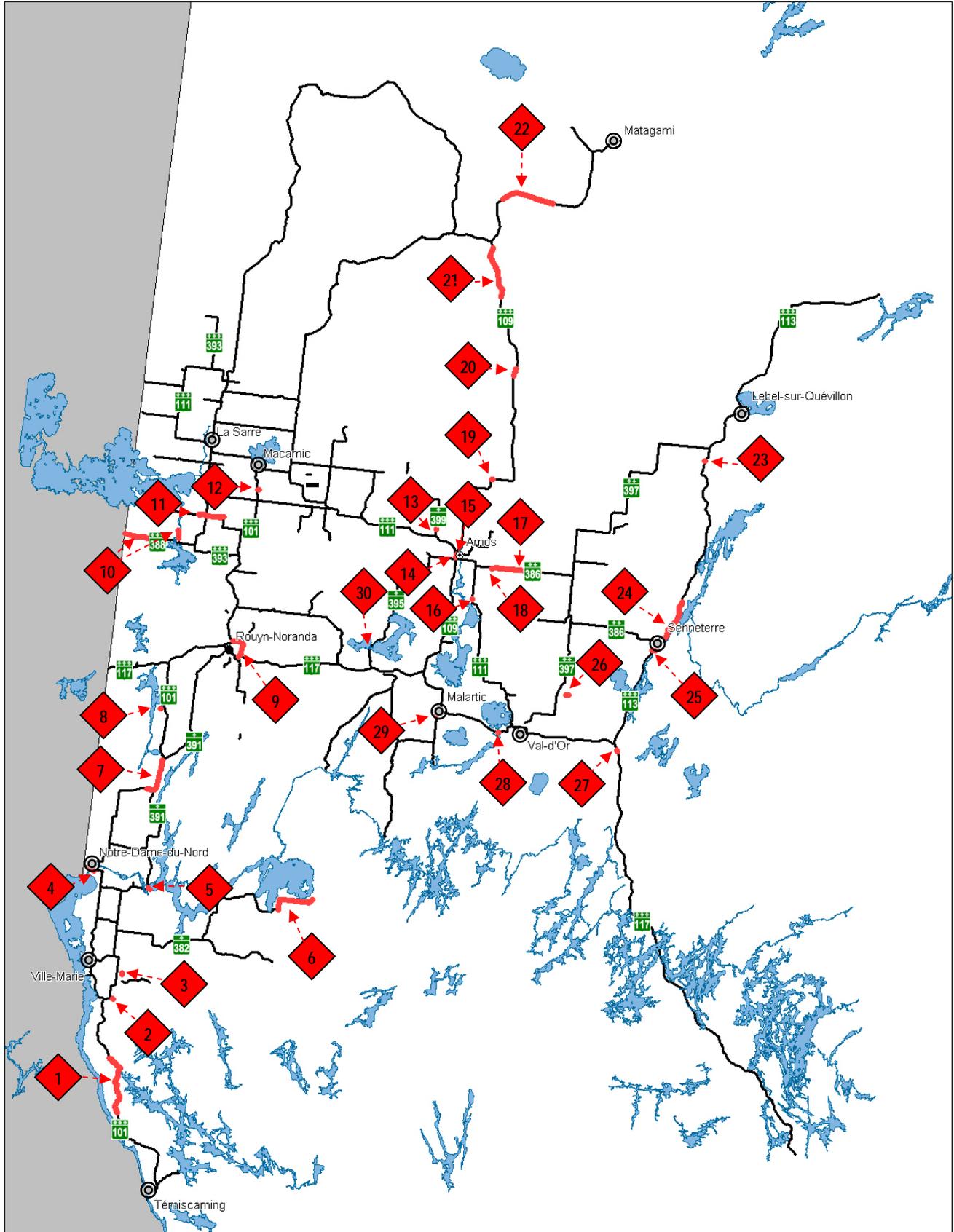
- Route 117, du kilomètre 402 au kilomètre 412, dans la réserve faunique La Vérendrye (2014).
- Routes 101 et 117, de Rouyn-Noranda à Évain (2014).
- Route 101, de Laniel vers Témiscaming sur 20 km (2013).
- Route 101, de la limite de Nédélec-Rémigny jusqu'à Rollet (2013).
- Route 101, de la limite de Rollet jusqu'à l'intersection du chemin de la Baie-Verte (2014).
- Route 111, de la limite nord de La Corne vers le sud (2014).
- Route 388, à la limite de l'Ontario et sur le chemin de Rapide-Danseur (2013).
- Route 393, de la limite de Sainte-Germaine-Boulé jusqu'à Palmarolle (2014).
- Route 397, au sud de Barraute sur 5 km (2014).



En tout temps, pour obtenir de l'information sur les chantiers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme sur tous les autres chantiers du Québec, n'hésitez pas à visiter le site Web au www.quebec511.info ou à composer le 511.

Abitibi-Témiscamingue

Investissements routiers – 2013-2014



	ROUTE 101 – LANIEL ET TÉMISCAMING De Laniel sur 20 km en direction sud Asphaltage		8 ^e -ET-9 ^e RANG OUEST – POULARIES Pont P-14230 enjambant la rivière Lois Réfection du pont		ROUTE 113 – SENNETERRE Ponceau P-18006 (ancien P-12046) situé au km 101 Remplacement du ponceau
	7 ^e RANG NORD – SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE Pont P-07454 enjambant le ruisseau l'Africain Stabilisation des talus		ROUTE 399 – TRÉCESSON Pont 18487 (ancien P-00133) enjambant le ruisseau Saint-Viateur Reconstruction du pont		ROUTE 113 – SENNETERRE Du km 39 au km 52 Asphaltage
	MONTÉE DE LA SOURCE – BÉARN Pont 18268 (ancien P-07510) enjambant la Petite rivière Blanche Reconstruction du pont		ROUTE 109 – AMOS Intersection 109-10 ^e Avenue Ouest Installation d'un feu de circulation		ROUTE 113 – SENNETERRE Ponceau P-18312 (ancien P-12045) enjambant le ruisseau Trudel Remplacement du ponceau
	ROUTE 101 – NOTRE-DAME-DU-NORD Pont P-14343 enjambant la rivière des Quinze Réfection du pont		1 ^{re} AVENUE OUEST – AMOS Pont Desmarais (P-17666, ancien P-00005) enjambant la rivière Harricana Reconstruction du pont – Fin des travaux		ROUTE 397 – VAL-D'OR (SECTEUR VAL- SENNEVILLE) Pont P-00123 enjambant la rivière Laverdière Reconstruction du pont
	ROUTE 391 – ANGLIERS Pont P-09460 enjambant le réservoir des Quinze Réfection du pont		ROUTE 111 – SAINT-MARC-DE- FIGUERY Pont P-17860 (ancien P-00109) enjambant la rivière Paquette Reconstruction du pont – Fin des travaux		ROUTE 117 – VAL-D'OR (SECTEUR LOUVICOURT) Pont P-18223 (ancien P-00083) enjambant la rivière Louvicourt Reconstruction du pont
	ROUTES 22780 et 22791 – WINNEWAY ET LAFORCE Asphaltage		ROUTE 386 – LANDRIENNE De Landrienne à la limite de Barraute Asphaltage		ROUTE 397 – VAL-D'OR (SECTEUR DUBUISSON) Pont Allard (P-15721) enjambant la rivière Thompson Réfection du pont
	ROUTE 101 – ROUYN-NORANDA (QUARTIER ROLLET) ET RÉMIGNY De la limite Nédélec-Rémigny jusqu'à Rollet Asphaltage		ROUTE 386 – LANDRIENNE Zone urbanisée Réfection de la chaussée – Fin des travaux		CHEMIN DU LAC-MOURIER – MALARTIC Ponceau P-18311 (ancien P-17521) Reconstruction du ponceau
	RANG DES CÈDRES – ROUYN- NORANDA (QUARTIER MONTBEILLARD) Pont P-06859 enjambant le ruisseau Cossette Reconstruction du pont		ROUTE 109 – SAINT-DOMINIQUE-DU- ROSAIRE Pont P-00010 enjambant la rivière Harricana Réfection du pont		ROUTE 395 – PREISSAC Pont Émilien-Tancrède (P-13964) enjambant la passe du lac Chassignolle Réfection du pont
	ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA Voie de contournement Construction d'une route		ROUTE 109 – BAIE-JAMES Pont P-17802 (ancien P-09487) enjambant la rivière Coigny Reconstruction du pont et des approches - Fin des travaux		
	ROUTES 388 ET DU VILLAGE – RAPIDE-DANSEUR À la limite de l'Ontario et sur le chemin de Rapide-Danseur Asphaltage – Fin des travaux		ROUTE 109 – BAIE-JAMES Du km 139 au km 155 Asphaltage et remplacement de ponceaux		
	ROUTE 21301 (2 ^e -ET-3 ^e RANG) – SAINTE-GERMAINE-BOULÉ ET GALLICHAN Asphaltage		ROUTE 109 – BAIE-JAMES Du km 172 au km 188 Asphaltage – Fin des travaux		

L'automobiliste ASTUCIEUX

Informar les automobilistes pour changer leurs habitudes.

Vous désirez mesurer, comparer et modifier vos habitudes en matière de transport? Un outil est à votre disposition, soit *L'automobiliste ASTUCIEUX*. En y devenant membre, vous serez admissible au grand tirage. Chaque fois que vous entrez vos statistiques ou que vous répondez au sondage, vous multipliez vos participations!

L'automobiliste ASTUCIEUX est truffé de conseils et de moyens permettant de diminuer votre consommation d'essence. Cet outil est réalisé par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le ministère des Transports.

Les chances de
gagner croissent
avec l'usage!

Pour connaître les modalités de participation au concours, visitez la plateforme Web au <http://www.autoastuce.org/concours>.

Créez votre profil et obtenez une participation automatique au **grand tirage, soit :**

Deux vélos de ville de marque NORCO, modèle VFR-3
Valeur au détail de 585 \$ chacun



Autres prix à déterminer

Tous les prix seront attribués par tirage au sort parmi les membres de la communauté *L'automobiliste ASTUCIEUX*. Le nombre de participations de chacun aux différents tirages est déterminé en fonction des modalités décrites sur le site Web.

INNOVATION AU CENTRE DE SERVICES DE MACAMIC

Pour refaire le tablier d'un pont, les travailleurs devaient arracher manuellement les madriers de 4" x 8" x 16' à l'aide d'une barre à clous de 4 pieds de long et pesant environ 20 livres. Aussi, une minipelle hydraulique était utilisée pour le démantèlement du plancher en bois. Cette tâche augmentait considérablement les risques de troubles musculosquelettiques, principalement des maux de dos. Lors de l'opération, chaque madrier se brisait en deux ou trois morceaux. Cette situation occasionnait beaucoup de manipulations, d'autant plus que les clous de 8" restaient fixés aux madriers, ce qui augmentait les risques de blessures.

Le conducteur de la minipelle hydraulique, en effectuant le travail, a pensé qu'un outil adapté sur la lame latérale de son outillage pourrait faire une bonne partie du travail d'arrachement, diminuant ainsi les risques d'accidents et l'effort physique des ouvriers. Il en a parlé à ses gestionnaires et leur a remis un croquis de son outil. Par la suite, le mécanicien du Centre de gestion de l'équipement roulant a fabriqué l'arrache-madriers.



Donc, le centre de services a conçu un arrache-madriers qui se fixe facilement sur la lame latérale de la pelle hydraulique et qui est retenu par cette dernière pour l'empêcher de glisser.

L'arrache-madriers coupe les clous au fur et à mesure que la minipelle hydraulique avance. Le madrier, exempt de clous, reste intact sur toute sa longueur (16 pieds) et est alors transporté par deux travailleurs. Depuis l'utilisation de l'arrache-madriers, le temps d'arrachement a été réduit de 50 %, ce qui diminue de beaucoup la manipulation et l'exposition des travailleurs à des risques de blessures. De plus, la productivité a été de beaucoup améliorée. Le coût de la fabrication de l'arrache-madriers a été de 315 \$.

Cette innovation a permis au Centre de services de Macamic de remporter une mention d'excellence dans la catégorie Innovation – Organismes publics au concours *les Grands Prix santé et sécurité du travail*, orchestré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Pour en connaître davantage, vous pouvez visionner la vidéo sur le site Internet de la CSST au :

http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/a_2012_abi.html#.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

Service des inventaires et plan Service des projets Service du soutien à la gestion

80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél. : 819 763-3271
Télééc. : 819 763-3493

Centre de services de Val-d'Or

1501, chemin Sullivan
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6
Tél. : 819 354-4651
Télééc. : 819 354-4623

Centre de services de Rouyn-Noranda

155, chemin Senator
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7
Tél. : 819 763-3532
Télééc. : 819 763-3786

Centre de services d'Amos

862, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 2K4
Tél. : 819 444-5309
Télééc. : 819 444-5811

Centre de services de Macamic

123, 2^e Rue Ouest
Macamic (Québec) J0Z 2S0
Tél. : 819 782-4622
Télééc. : 819 782-4042

Centre de services de Ville-Marie

17, rue du Parc
Ville-Marie (Québec) J9V 1N2
Tél. : 819 629-6423
Télééc. : 819 629-6207

www.mtq.gouv.qc.ca

Sans détour est le journal externe du ministère des Transports du Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Module – Communications en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

Réalisation : Luc Adam et Lucie Pepin
Révision linguistique : Isabelle Turgeon

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1496-094X